

**Compte rendu du Conseil d'administration
du mardi 18 décembre 2007**

Etaient présents :

Mme Nicole Ludeau-Pavy	Directrice du CRIR de l'Université Panthéon-Sorbonne
M. Jérôme Dubois	Université panthéon-Sorbonne
M. Francis Capy	Directeur de l'Informatique de l'Université Paris-Sorbonne
M. François Cadé	Directeur des systèmes d'information de l'Université Paris-Descartes
M. Patrick de Carné	Université Paris-Descartes
Mme Nicole Dairé	Secrétaire Générale de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
Mme Florence Clavaud	Ecole Nationale des Chartes
M. Nicolas Legrand	Ecole Nationale des Chartes
Mme Françoise Pina-Mironneau	Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne
Mme Michèle Jacrot	CAPTI, Rectorat de Paris
M. Pascal Allemand	Département Informatique Sorbonne, Rectorat de Paris
M. Jean-François Lancelot	Agence Universitaire de la Francophonie
M. Jean-Pierre Le Moan	Directeur du SIRIS
Mme Brigitte Anton	Chef de la Division de l'Administration de la Chancellerie
Mme Monique Ronzeau	Secrétaire Générale de la Chancellerie des Universités de Paris
M. Pierre Grégory	Vice-chancelier des Universités de Paris

Monsieur Grégory ouvre la séance à 14h30

1. Le compte rendu de la séance du Conseil du 11 décembre 2006 est adopté à l'unanimité des membres présents.
2. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne quitus au directeur du SIRIS de sa gestion du budget 2007.
3. Le Conseil vote à l'unanimité des membres présents l'arrivée de l'Agence Universitaire de la Francophonie parmi les établissements signataires de la « Convention portant création, modalités d'organisation et de fonctionnement du centre de ressources informatiques réseau de la Sorbonne ».
4. Le Conseil donne son accord, à l'unanimité des membres présents, à la mise ne oeuvre par le SIRIS d'un service de messagerie électronique pour les étudiants de l'EPHE.
5. Le Conseil, informé du projet de remplacement de l'épine dorsale du réseau, donne mission au SIRIS et aux correspondants des établissements d'achever pour la fin du mois de janvier 2008 l'étude des solutions techniques envisageables, afin d'éclairer le choix qu'il sera amené à exprimer lors de sa prochaine séance.
6. Le budget prévisionnel 2008, joint au présent compte rendu, est adopté à l'unanimité des membres présents, avec les quote-parts associées.
7. A l'unanimité des membres présents, le Conseil reconduit M. Le Moan dans ses fonctions de directeur du SIRIS pour trois ans.

Madame Ronzeau lève la séance à 16h30.

σπισ